Référent RSE - Ecole de la Responsabilité sociale des entreprises



Management et développement des compétences, Organisation industrielle

21/10/2025

RÉSUMÉ

Cette formation vise à développer les compétences des professionnels en RSE pour renforcer les performances industrielles et l'attractivité de l'entreprise.

Ce parcours est idéal pour les équipes des industriels souhaitant :

- Renforcer vos avantages compétitifs : les clients et grands donneurs d'ordres exigent de plus en plus de preuves d'engagement RSE.
- Optimiser vos performances : réduction des coûts énergétiques, prévention des risques, meilleure attractivité RH.
- Consolider votre image : être identifié comme un acteur responsable et durable dans la métallurgie.

Cette formation permet de préparer la certification de « Référent RSE » de L'École UIMM de la Responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Les plus de la formation

- Accompagnement individualisé.
- Travaux intersessions réalisés sur le contexte du participant.
- La présentation devant la commission d'évaluation d'un projet RSE concret spécifique à son entreprise.
- Outils pédagogiques concrets : trames d'analyses, fiches de bonnes pratiques, auto-évaluation et modèles de plan d'action.

LES OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le participant doit être capable de :

- Assurer une veille stratégique sur la RSE pour votre secteur.
- Proposer une démarche RSE alignée avec la politique et les enjeux de votre entreprise.
- Piloter un diagnostic et un plan d'actions RSE adapté aux contraintes industrielles.
- Impliquer et mobiliser la gouvernance ainsi que les équipes opérationnelles.
- Communiquer efficacement vos engagements auprès des clients, fournisseurs et parties prenantes, renforçant ainsi votre crédibilité sur le marché.

DURÉE DE LA FORMATION

7 jours

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Fab'Academy

- + de 1400 Jeunes formés en apprentissage chaque année
- + de 5300 salariés accompagnés en formation continue
- + de 1720 entreprises nous font confiance (TPE, PME, groupes industriels)
- Diplômes reconnus par l'Etat
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, parcours individualisés...)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain
- 7 implantations en Pays de la Loire avec des campus neufs et modernes
- 24000m² de plateaux techniques et performants (outils numériques, cellules robotisées...)

OUTILS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel avec une alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques pour ancrer les apprentissages. Les salles de formation sont équipées pour l'utilisation de supports pédagogiques classiques et numériques.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Pour le passage de la certification « Référent RSE » de l'École UIMM de la Responsabilité sociale des entreprises (RSE), le candidat est évalué sur la base d'un exposé oral sous forme de présentation structurée et argumentée :

- Présentation personnelle du candidat, de l'entreprise, du secteur ou de l'atelier dans lequel il travaille,
- Présentation de son rôle et de ses missions, comment il anime au quotidien la démarche RSE dans son entreprise,
- Exposé de son projet RSE réalisé basé sur le référentiel RSE UIMM. Le projet n'est pas nécessairement finalisé.
- Réponses aux questions des membres de la Commission sur le projet RSE, la manière dont il l'a conduit, comment il a vécu cette expérience, les enseignements qu'il en tire sur le plan personnel et professionnel.

La certification "Référent RSE" de l'Ecole UIMM de la Responsabilité sociale des entreprises (RSE) est délivrée par l'UIMM. Coût supplémentaire pour la délivrance du certificat : 250 euros.

MODALITÉS D'ACCÈS

L'inscription est réalisée après réception des pièces nécessaires à l'entrée en formation.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est composée de 5 modules d'une à deux journées :

- 1- Appréhender les principes, enjeux et pratiques de la RSE
- 2- Mobiliser sa gouvernance sur une Démarche RSE
- 3- Mettre en œuvre et évaluer sa démarche RSE
- 4- Améliorer et consolider sa démarche RSE
- 5- Communiquer et progresser avec ses parties prenantes

Les participants bénéficient également de deux sessions d'accompagnement individuel (2 h par session).

Pour les épreuves de certification, la soutenance orale est organisée sur une durée d'une demi-journée.

DATE DE MISE À JOUR

12/09/2025

Angers - 02 21 83 04 85 Cholet - 02 41 49 10 00 Laval - 02 43 69 03 33 Le Mans - 02 21 83 04 87 Saint-Nazaire - 02 21 83 04 90